DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

Propharmacie dans le canton de Soleure

Médicaments au cabinet: une organisation exigeante, mais un vrai plus pour les patient·es

Depuis l'introduction en 2003 dans le canton de Soleure de la dispensation directe de médicaments par les médecins, couramment appelée « propharmacie », j'observe que mes patient·es bénéficient d'un suivi renforcé et réalisent des économies sur leurs traitements. Derrière ces avantages se cache toutefois une organisation complexe pour le cabinet.



Le 10 septembre 2003, le Grand Conseil soleurois adopte une loi autorisant la vente directe de médicaments, indépendamment de la densité du réseau de pharmacies. Ses représentants la contestent, mais le Tribunal fédéral estime qu'aucune protection spécifique de la profession ne découle de la LAMal et confirme la marge de manœuvre des cantons. Depuis, les relations avec les pharmacien·nes se sont apaisées et permettent des échanges constructifs en faveur des patient·es.

https://www.svmed.ch/doc-mag/medicaments-au-cabinet-une-organisation-exigeante-mais-un-vrai-plus-pour-les-patient%c2%b7es/

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.



De l’organisation au quotidien

L’autorisation de gérer une pharmacie en cabinet s’accompagne d’exigences strictes : stockage, surveillance, remise des médicaments et système d’assurance qualité. Dans notre cabinet de médecine générale, composé de deux autres médecins et de moi-même, l’espace manque pour stocker l’ensemble des médicaments. Les patient·es commandent leurs traitements à prise régulière pour l’après-midi du lendemain, tandis qu’un stock de base couvre les urgences. Les étiquettes générées automatiquement pour les médicaments commandés sont regroupées et transmises au fournisseur avant 17 heures. En parallèle, nous devons gérer les pénuries, proposer des médicaments de substitution, informer les patient·es des retards et maintenir le stock de base.

Chaque matin, nos assistantes médicales réalisent un véritable tour de force : les médicaments sont contrôlés, étiquetés, puis soumis à un double contrôle par une assistante médicale et le médecin avant d’être remis aux patient·es. Dès midi, les rayonnages se vident progressivement. Très apprécié, ce service permet, selon une étude de l’OFSP, de réduire d’environ
13 % les dépenses en médicaments et de favoriser le recours aux génériques.

Des avantages pour le suivi des malades

Structurellement réduite et de plus en plus réglementée, la marge par boîte de médicament en cabinet est sous pression. Avec le nouveau système de rémunération introduit en 2024, la part de la distribution a été

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l’autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.

harmonisée. Si la remise directe de médicaments en cabinet exige des ressources importantes en termes d'organisation et de personnel, elle donne au médecin une meilleure vue d'ensemble des médicaments effectivement pris. De la prescription à la remise du médicament, la continuité de la prise en charge s'en trouve ainsi renforcée.

Dre Cornelia Meier
Spécialiste en médecine interne générale Présidente de la Société médicale du canton de Soleure (Gesellschaft der Ärzte und Ärztinnen des Kanton Solothurn – GAeSO)

https://www.svmed.ch/doc-mag/medicaments-au-cabinet-une-organisation-exigeante-mais-un-vrai-plus-pour-les-patient%c2%b7es/

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.